

Informations sur l'affiliation à la SSTCC

Nous vous remercions de votre intérêt à la SSTCC et vous présentons volontiers les informations relatives à l'affiliation à la SSTCC.

Qu'est la SSTCC

Depuis 1978 la SSTCC s'engage pour la thérapie comportementale et cognitive en Suisse. Elle est aussi membre de la FSP. La SSTCC compte trois sections : la section des psychologues et des médecins. L'entrée dans la section des psychologues ou médecins est obligatoire (selon la formation universitaire).

Membres et cotisation annuelle (état 2018)

- **Les membres ordinaires** paient, pour l'instant, une cotisation annuelle de CHF 180.
- **Les membres à la retraite ou en formation TCC** peuvent demander une réduction et cotisent CHF 80 par an. Réduction cotisation annuelle en formation TCC est accordée au maximum 5 ans.

Demande d'affiliation à la SSTCC

Veuillez prendre connaissance de tous les documents disponibles sur le site web (www.sgvt-sstcc.ch) et nous retourner le formulaire demande d'admission SSTCC et FSP (si vous êtes psychologue - aussi si vous êtes déjà membre FSP) et les annexes demandées.

Votre demande sera traitée aussi rapidement que possible, nous vous informerons aussitôt que possible de la décision. Les psychologues seront ensuite annoncés auprès de la FSP.

Liste des thérapeutes reconnus par la SSTCC

Si vous souhaitez la reconnaissance de la SSTCC de votre formation en thérapie comportementale et cognitive nous ferons parvenir vos documents à la Commission de reconnaissance de la SSTCC. Après avoir reçu le certificat vous pourrez porter le titre de « thérapeute comportemental et cognitif SSTCC » et vous figurerez sur la liste des thérapeutes SSTCC.

Les personnes en formation post grade bien avancée (troisième année d'une formation reconnue par la SSTCC terminée et travail psychothérapeutique à 50 % durant au moins 2 ans sous supervision) peuvent aussi figurer sur la liste avec le supplément « en formation avancée ».

Nous nous réjouissons de recevoir vos documents et nous mettons volontiers à votre disposition pour toute question ou remarque.

Documents relatifs à l'affiliation

(peuvent être consulter sur notre site web - affiliation à la SSTCC)

- formulaire d'admission SSTCC et FSP
- statuts de la SSTCC et des sections, règlement pour l'obtention du titre "Thérapeute SSTCC"

Nous nous réjouissons de votre intérêt et de vos documents. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec notre bureau.

Juin 2018